

JUMELAGE DAX-LOGROÑO 2024



Modalités de participation

Dates 2024

Du 8 au 28 janvier : inscriptions

Du 1er au 7 février : instruction des dossiers

Du 8 et 16 février : confirmation aux candidats retenus et mise en place des binômes « français/espagnol »

Du 30 mars au 6 avril : accueil des correspondants espagnols à Dax

Du 13 au 20 avril : séjour des français à Logroño

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

1. être en classe de quatrième, troisième, seconde ou première dans un établissement scolaire de Dax
2. être âgé de 14 ans à 17 ans (enfants nés de 2010 à 2007)
3. suivre des cours d'espagnol dans son établissement de rattachement
4. possibilité de renouveler cet échange une seule fois

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les candidats retenus devront s'acquitter de la participation financière suivante :

- 55€ pour un enfant résidant à Dax* ou dont l'un des deux parents est contribuable sur la commune
- 95€ pour un enfant résidant dans l'agglomération du Grand Dax*.
- 110€ pour un enfant résidant hors de l'agglomération du Grand Dax.
- 28€ supplémentaires pour le 2ème enfant d'une famille résidant à Dax*.
- 50€ supplémentaires pour le 2ème enfant d'une famille résidant dans l'agglomération du Grand Dax*.
- 55€ supplémentaires pour le 2ème enfant d'une famille résidant hors de l'agglomération du Grand Dax.

CONDITIONS D'ANNULATION

Les cas d'annulation des inscriptions et de remboursement sont les suivants :

- la maladie grave et l'accident corporel grave avec hospitalisation du titulaire de l'inscription sur présentation d'un certificat médical
- le décès du titulaire de l'inscription
- le décès d'un membre de la famille proche du titulaire de l'inscription
- la convocation à caractère impératif d'un parent par une administration
- un déménagement hors département.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

ATTENTION

- le nombre de places disponibles n'est pas défini mais sera limité
- la Ville de Dax se réserve le droit de choisir les candidats.

**domiciliation à minima de l'un des deux parents sur le territoire concerné.*

Service jumelage

Mairie de Dax, rue St Pierre – 40100 DAX

Tél. : 05.58.56.31.80 - Courriel : jumelage@dax.fr

dax.fr

